

14<sup>e</sup> année - N°76  
Mai/Juin 2007

## SOMMAIRE

Flash infos .....	p 2
Historique .....	p 2
Recette de cuisine .....	p 2
Technique	
Un réseau Mouche de l'olive .....	p 3
Conseils de saison .....	p 4
Question/Réponse .....	p 4
Fête de l'Olivier .....	p 5
Dossier technique	
Fertilisation .....	p 6/7
Fiche technique	
La biodiversité .....	p 8

Imprimé sur papier recyclé



Groupement des  
oléiculteurs  
de Haute Provence  
et du Luberon

Association CIVAM  
2298, chemin de la Thomassine  
04100 MANOSQUE

E-mail : [gohpl@oleiculteurs.com](mailto:gohpl@oleiculteurs.com)

Tél./fax : 04 92 71 00 70

adresse du site :

[www.oleiculteurs.com](http://www.oleiculteurs.com)

Abonnement / Adhésion : 20 € / an

Olivette Infos - 6 numéros / an -  
Reproductions autorisées sous réserve de  
mentionner l'origine

Conception et réalisation : IAP Manosque  
04 92 87 05 45

Avec le concours de



## ÉDITORIAL

Comme de coutume chaque jeudi de l'Ascension, la famille oléicole de Haute Provence se retrouve pour la Fête départementale de l'Olivier. C'est ce magnifique village de Moustiers Sainte Marie qui l'accueillera en ce 17 mai. Ce choix récompense les actions d'Oliviers et paysages de Moustiers, association oléicole locale présidée par Maryse PAUL, qui travaille inlassablement depuis des années pour rendre ses lettres de noblesse à l'Olivier sur cette commune.

Depuis les prés qui bordent son pied, ce village à l'abri de sa falaise ocrée, enserré de part et d'autre par des olivettes, fait immédiatement penser à un spectaculaire décor de crèche. Notre manifestation ne pouvait donc rêver plus bel écrin, placée d'autant plus sous une bonne étoile qui la surplombera.

La dimension de cette manifestation, et je ne parle là que de volume et non de portée médiatique, sera en adéquation avec la taille de ce village. De ce fait, plus intime que celle de l'année dernière à Manosque. Cela veut dire qu'en raison du manque d'espace, une sélection rigoureuse s'est opérée au niveau des stands. Ceux à thème oléicole ont été privilégiés et c'est pourquoi nous n'aurons pas comme sur les précédentes manifestations, un grand marché de produits divers sans aucun rapport avec l'olivier. Cela mettra d'autant plus en valeur notre huile d'olive auprès des badauds qui très certainement, seront toujours aussi nombreux. Le Groupement sera bien évidemment de la Fête avec l'organisation du concours d'Aïoli, la démonstration de trituration d'olives par notre mini moulin et notre stand de présentation de nos activités dont Olivette infos est le vecteur.



A ce propos, nul n'étant parfait, il nous arrive parfois de faire quelques erreurs dans notre revue que nous rectifions le numéro d'après, sous le titre Erratum. Il nous arrive aussi mais très rarement, de nous laisser emporter par notre passion et en oublier quelque peu la législation. C'est la mésaventure arrivée dans le numéro précédent et qui nous a valu une lettre d'avertissement du Service régional de la protection des végétaux concernant un article sur l'argile. Nous faisons donc notre Méa culpa en publiant cette lettre dans ce numéro, ce qui répond aux attentes de M. Verbeke, Chef de ce Service. Je lui adresse, ainsi qu'à nos lecteurs, mes regrets et excuses ainsi que l'assurance d'être dans l'avenir, plus vigilant et rigoureux dans la teneur de nos articles.

Une consolation tout de même, c'est de connaître l'intérêt porté à notre revue par cet organisme professionnel.

Le Président, Laurent RAMU

## Jardiniers de collines

L'office de tourisme de Manosque en partenariat avec le Groupement propose des balades commentées par Joseph TINELLI, dans les oliviers du Mont d'Or du 1<sup>er</sup> Juin au 30 septembre, tous les mercredis matins de 9 h à 12 h.

Tarif : 5 € par personne (gratuit pour les membres du Groupement).

Inscription obligatoire : Office de tourisme - 04 92 72 16 00

## HISTORIQUE (suite)

### La coopérative oléicole de Manosque 1952

• 23 février

Compte rendu de la campagne 1951/1952 : Il a été apporté 463 568 kilos d'olives. Il est proposé de donner aux coopérateurs 19 litres d'huile pour 100 kilos d'olives, sans frais. Le prix de vente au détail de l'huile de la récolte sera de 360 francs le litre. Le prix de vente de l'huile en gros ( par 100 litres minimum) est porté à 330 francs.

• 19 novembre

1<sup>ère</sup> réunion, depuis la reconstruction, dans la salle de la coopérative. Devant l'annonce de la très mauvaise récolte à venir, le Conseil décide de porter le prix de l'huile à 340 francs le litre au détail.

Serge ROYERE

## FICHE CUISINE

### *Lapin au fenouil*

Un lapin découpé ; Cinq bulbes de fenouil ; Trois gousses d'ail ; Trois oignons ; Un demi litre de vin blanc ; Farine (pour lier la sauce) ; Huile d'olive.

• Dorer à l'huile d'olive les morceaux de lapin dans une cocotte.

• Ajouter le thym, l'ail, et le oignons émincés.

• Ajouter ensuite le vin blanc et laisser mijoter une demi heure.

• Couper les fenouils en deux et les mettre dans la cocotte, laisser encore mijoter vingt minutes.

• Lier la sauce en fin de cuisson

Francis RUGGIU

## Mea culpa

Suite à l'article paru dans le précédent numéro d'Olivette info nous avons reçu le courrier reproduit ci-dessous du Service régional de la Protection des Végétaux (SRPV) :

« Monsieur le Président,

Permettez moi de réagir principalement sur un écrit publié dans votre Bulletin N° 75 de Mars / Avril 2007 en tant que Président et responsable de la publication. Dans la rubrique TECHNIQUE "Pourquoi tant de mouche de l'olive en 2006", outre quelques affirmations et quelques interprétations qui vous sont personnelles, il apparaît inadmissible de lire dans l'encadré "les traitements alternatifs contre la mouche" :

"...ce produit (l'argile) n'étant toutefois pas homologué pour lutter contre la mouche, je ne peux pas vous encourager officiellement à l'utiliser. En effet, en vertu du principe "ce qui n'est pas autorisé est interdit", je serais en infraction si j'écrivais : "compte tenu de résultats d'expérimentation favorables, je vous conseille de pulvériser de l'argile (30 kg / 1000 L d'eau) sur vos oliviers en juillet et de renouveler les applications après chaque pluie jusqu'en octobre"...

Vous avez certes la pertinence de citer que ce qui n'est pas autorisé est interdit mais vous poursuivez en indiquant la dose d'utilisation et vous rajoutez de surcroît : "... je ne le préconise donc pas, mais si vous souhaitez, vous la trouverez chez vos revendeurs sous la marque Argical ou Surround".

Franchement, vous affichez délibérément connaître la législation sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et vous incitez vos adhérents à NE PAS LA RESPECTER. Ce n'est pas l'image de confiance que j'accordais à l'égard de votre groupement au vu des cordiales relations que vous aviez entretenues par le passé avec Monsieur REGIS en charge de la protection sanitaire de l'olivier dans mon service, lorsqu'il vous proposait des corrections sur des sujets techniques relatifs à la lutte intégrée dont vous assuriez la diffusion.

Je vous rappelle que l'emploi des produits phytopharmaceutiques est encadré par le Code Rural.

Concernant le SURROUND, au vu de l'article L. 253-17 I 2° du Code Rural, il est indiqué :

« Est puni de 2 ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende :

2° le fait de mentionner dans toute publicité ou toute recommandation pour un produit visé à l'article L. 253-1 des conditions d'emploi ne figurant pas dans l'autorisation de mise sur le marché de ce produit. »

Concernant l'ARGICAL, au vu de l'article L. 253-17 I 4° du Code Rural, il est indiqué :

« Est puni de 2 ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende :

4° le fait de faire la publicité ou recommander l'utilisation d'un produit défini à l'article L. 253-1 ne bénéficiant pas d'une autorisation.

»  
Concernant l'utilisateur, au vu de l'article L.253-1 II du Code Rural, il est indiqué :

« Est puni de 6 mois d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende :

1° le fait d'utiliser un produit défini à l'article L. 253-1 s'il ne bénéficie pas d'une autorisation ;

2° le fait pour l'utilisateur final de détenir en vue de l'application un produit défini à l'article L. 253-1 s'il ne bénéficie pas d'une autorisation ;

3° le fait d'utiliser un produit défini à l'article L. 253-1 en ne respectant pas les mentions portées sur l'étiquette ;

4° le fait de ne pas respecter les conditions d'utilisation d'un produit fixées par l'autorité administrative ;

5° le fait de ne pas respecter les prescriptions édictées en application de l'article L. 253-16 ordonnées par les agents habilités en vertu du I de l'article L. 253-14 ».

Pour mémoire, l'article L. 253-16 (ordonnance N° 2000-550 du 15 juin 2000) fait état des mesures prises lors du non respect de la législation (exemple : retrait du marché, destruction des produits et des récoltes, consignation des produits végétaux...).

Je vous demande de bien vouloir faire le nécessaire dans les meilleurs délais, au sein de votre organisme, pour diffuser un message faisant état des sanctions susceptibles d'être appliquées dans ces conditions. Je vous saurai gré de bien vouloir transmettre au Service Régional de la Protection des Végétaux un exemplaire du bulletin mentionnant cette précision législative.

Je vous rappelle enfin que tout utilisateur de produits phytosanitaires peut être soumis à des contrôles inopinés au regard de la législation en vigueur. Les oléiculteurs en infraction peuvent se retourner contre vous pour préjudice à leur rencontre. Dans l'attente de l'espoir d'une collaboration sous de meilleurs auspices, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

*Le Chef de Service, D. VERBEKE. »*

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs et de la SRPV, d'avoir publié cet encart sur l'argile, et nous veillerons désormais à ce que la teneur de nos articles soient en conformité avec la législation.



## Un réseau : Mouche de l'olive pour 2007



Le Groupement des oléiculteurs propose de mettre en place un réseau dense de piégeage de la Mouche de l'olive afin d'avoir une idée précise de la « pression » de mouches sur notre bassin. Jusqu'à présent les réseaux de piégeage officiels n'utilisent que quelques pièges pour couvrir toute la Haute Provence, nous proposons pour notre part de financer au moins en partie des pièges de telle sorte qu'il y en ait 1 ou 2 par principale commune oléicole, nous commencerions avec une vingtaine de pièges en 2007.

### ■ A quoi ressemblent les pièges ?

Il s'agit de petits abris formés généralement d'un toit et d'un fond amovible et englué. On dépose une capsule imbibée de phéromones, attirant les mâles. Les capsules sont efficaces 4 à 5 semaines. Elles sont donc changées chaque mois, les capsules en réserve doivent être stockées au frigo (dans leur emballage d'origine étanche).

### ■ A quoi ça sert ?

Le piégeage est indicatif, il permet de connaître le début des vols et de traiter à temps. Les pièges sont installés de début juillet à fin octobre en Haute-Provence.

### ■ Où le mettre ?

Le piège doit être disposé dans un arbre en production, sur la face Sud-Sud/Est, de préférence sur un arbre de variété à grosses olives (et précoces) plutôt au bas de la parcelle, dans un secteur à l'abri du vent, et de préférence proche d'un point d'eau (s'il y en a un).

Vous souhaitez participer au réseau dense de piégeage

Conditions pour participer :

- Entretien d'une parcelle de plus d'une cinquantaine d'oliviers en production.

- Installer le piège dans un arbre adulte en production et fourni en olives.

- Disposer d'un accès internet.

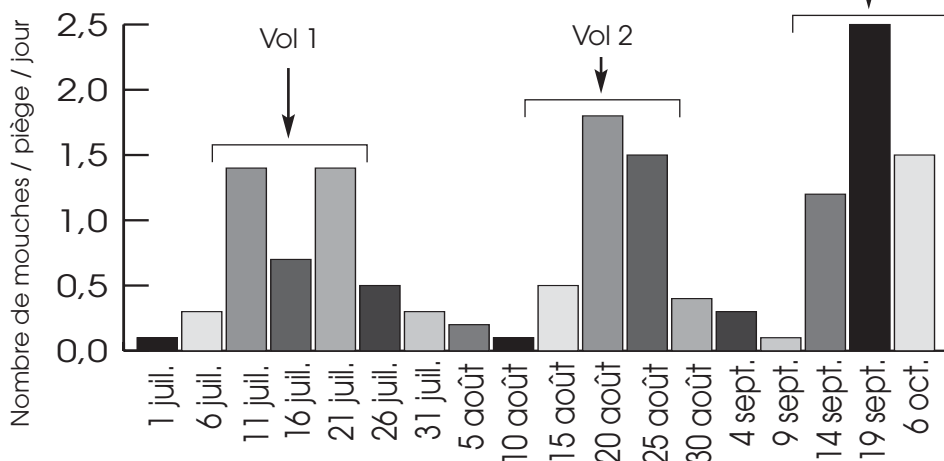
- S'engager à relever <sup>(1)</sup> le piège 2 fois par semaine et faire passer le soir même les résultats sur le forum du site [oleiculteurs.com/forum](http://oleiculteurs.com/forum) du Groupement.

Il serait préférable que vous disposiez également à proximité d'un thermomètre « mini - maxi » et d'un pluviomètre.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître par mail à l'adresse : [laurentamu@oleiculteurs.com](mailto:laurentamu@oleiculteurs.com)

(1) Relever le piège signifie compter le nombre de mouche engluées et les enlever de la plaque, l'opération prend moins de 5 minutes.

Exemple de courbe de piégeage de la mouche



### ■ Comment ça marche ?

A chaque génération, ou vol, les mouches adultes cherchent à s'accoupler. Les mâles vont être attirés par les phéromones du piège et y rester englués. En notant, au moins 2 fois par semaine, le nombre de mouches capturées on peut établir une courbe comme celle ci-dessous nous permettant de connaître à la fois le début, la durée et la fin du vol (ou génération). Selon l'environnement, les conditions climatiques, la saison et la conduite du verger, l'émergence des mouches peut être concentrée sur quelques jours ou au contraire s'étaler sur 2 semaines.

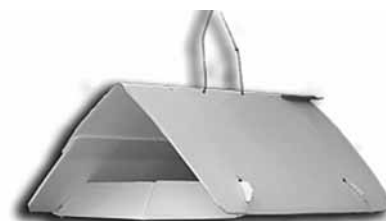
### ■ Où se procurer les pièges ?

Pour des quantités importantes  
Biosystemes France :  
BP 90227/95614 - Cergy Pontoise cedex  
; Tél. 01 34 48 99 26  
Site : [www.biosystemesfrance.com](http://www.biosystemesfrance.com)

Biobest :  
Zac Porte Sud / 84100 Orange  
Tél. 04 32 81 03 96  
Site : [www.biobest.fr](http://www.biobest.fr)

Pour des quantités plus modestes, vos fournisseurs habituels doivent pouvoir vous en procurer.

Piège delta à phéromones



### Pièges chromatiques et alimentaires

On trouve de plus en plus sur le marché des pièges chromatiques, sous forme de plaques jaunes engluées à suspendre dans les arbres et des pièges alimentaires sous forme de gobe-mouche remplis par une solution à 30 g/litre de phosphate mono-ammonique.

C'est une forme efficace et économique de piégeage indicatif qui est bien adapté aux petits vergers et à un piégeage individuel. Ils ne sont pas utilisés dans le cadre de notre réseau parce qu'ils ne sont pas assez spécifiques de la mouche de l'olive (d'autres insectes viennent s'y coller, ce qui augmente le temps de comptage) et leur rayon d'action est moindre.

Comme chaque année vous pourrez disposer des conclusions du réseau de piégeage en vous connectant à [www.oleiculteurs.com/forum](http://www.oleiculteurs.com/forum) ou en téléphonant au 04 92 71 00 70





## Fertilisation complémentaire

Pour les vergers au sec il est trop tard pour apporter des éléments au sol. Pour les vergers irrigués, vous pouvez encore compléter avec des engrais de préférence organiques pour accompagner la floraison et la nouaison. Dans tous les cas si la production attendue est importante, soutenez vos arbres avec un apport d'engrais foliaire enrichi en bore.

## Entretien du sol

Si vous en avez la possibilité, arrosez dès qu'il fait sec.

« Les arrosages d'avril / mai valent mieux que les arrosages de juillet »

## Attention à la teigne

Bien que peu présente en 2006, l'hiver doux risque, sur certains vergers, d'avoir

été profitable à la teigne. Comptez le nombre de feuilles minées ; au-delà de 10 % de feuilles touchées, traitez au stade « bouton blanc » (avant floraison) avec un produit à base de bacillus thuringiensis (renouveler l'application, selon le risque, 8 jours plus tard : voir ci-contre).

## Contre les champignons

Dernier appel

Le second passage au cuivre peut être réalisé jusqu'à la mi-mai, si vous l'appliquez plus tard vous risquez de brûler les fleurs ou les boutons floraux.

## Contre la mouche

préparez-vous !

La Mouche risque d'être encore présente cet été, préparez vos pièges (voir dossier p 3)

## Lutte contre la Teigne

Le BT ou bacillus thuringiensis utilisé régulièrement contre la teigne de l'olivier est une bactérie connue depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Son action sur les larves de papillon en général et de teigne en particulier est double : direct en infectant l'intestin de la larve et indirect par la sécrétion de toxines. Son efficacité en fait le produit biologique le plus utilisé au monde, rien qu'en France 30 à 40 000 ha de forêt sont traités avec un BT (pour lutter contre la processionnaire du Pin). De nombreuses études montrent qu'il est sans effet sur les oiseaux et les autres insectes. En revanche, sa persistance d'action est limitée et son efficacité peut être limitée par les conditions d'applications. Le produit ne doit pas sécher trop vite, la température et le taux d'humidité de l'air ont donc une importance corrélée. Un bon traitement se fera à une température comprise entre 10 et 20 °C et une humidité relative de l'air comprise entre 20 et 60 % (20 % à 10 °C et 60 % à 20 °C). Ainsi, les produits BT sont efficaces durant 8 jours.

(scc phytoma n° 590)

## QUESTION RÉPONSE

Tous les 2 mois, nous choisirons pour cette rubrique une question parmi celles que vous nous posez sur le forum du site du Groupement : [www.oleiculteur.com/forum](http://www.oleiculteur.com/forum).

**Question :** André Valancony

**Réponses mixées :** Edy SPAGNOL,  
Laurent RAMU, Alex SICILIANO

**Traduction :** Any SAUVAT et Gilbert TOUVAT

Question (en date du 30/03/2007) :  
« Sur de jeunes rejets, les nouvelles feuilles sont découpées et repliées. Je pense qu'il s'agit de la Pyrale du jasmin.

Est-il possible de regrouper le traitement au cuivre avec du bacillus thuringiensis en gardant l'efficacité de ces 2 produits sans risque pour les arbres et le feuillage ? »

Réponse : Nous vous déconseillons de mélanger ces produits, l'un ou les deux pourraient perdre leur efficacité.

Les dégâts que vous évoquez sur de jeunes rejets en cette saison peuvent être imputés à plusieurs ravageurs :

– pyrale du Jasmin, si seules les faces inférieures des feuilles sont dévorées (il reste donc les faces supérieures) et en cette saison les larves sont visibles, ou vont l'être, dans un cocon formé entre les bourgeons terminaux. On en a généralement sur les rejets après couronnement ou transplantation de souquets. La taille pour éclaircir ces bouquets est l'action la PLUS efficace.

Vous pouvez aussi avoir affaire à :  
– Otiorynques : les feuilles sont dévorées en demi-lune, les rejets du pied sont plus touchés que les feuilles hautes, ce sont des

insectes du sol qui grimpent par le tronc, des bandes de glue entourant ce dernier sont efficaces.

– Cantharide, c'est un peu tôt, mais ça concerne toutes les feuilles du haut des arbres, complètement déplumés. Elles se déplacent en vols, et les dégâts, parfois importants, sont généralement ponctuels (le vol s'étant déplacé ailleurs).

S'il s'agit effectivement de la Pyrale du Jasmin et qu'après la taille, vous observez encore des dégâts appliquez un traitement à base de bacillus thuringiensis (BT). Mais le BT peut être un produit d'une efficacité capricieuse : si un temps froid (vent, pluie, ...) s'installe après un traitement et pendant une semaine, l'efficacité du produit est réduite, il est alors indispensable de renouveler la pulvérisation.

Enfin si malgré tout vous ne pouvez pas vous débarrasser de la pyrale, vous pouvez utiliser la lutte chimique avec la substance active Lambda cyhalothrine (produit : Karaté Xpres ou Zéon, Lambda C...)

A noter : Cette substance active peut servir également à lutter chimiquement contre la Teigne mais ne s'emploie pas en ce moment sur ce dernier insecte.

**Question (d'ou 30/03/2007) :**

« Sus de jouine rejit, li fueio nouvelari soun dentelado e replegado. Pense qu'acò's la marco de la piralo dóu jaussemin.

Es-ti poussible de mescla lou tratamen cupri émé lou bacillus Thuringiensis en gardant l'eficacita d'aquéli 2 proudu senso daumage pèr lis aubre e soun fuin ? »

**Responso :** Vous descounseian de li mescla, l'un o l'autre poudrien perdre soun eficacita.

Aquéli daumage sus de jouine rejit en aquesto sesoun podon èstre imputa à mant un insèite gastadou :

– Piralo dóu jaussemin, se soulamen li fàci inferiouro di fueio soun rousigado (reston adounc li fàci superiouro). En aquesto sesoun, li babo soun vesible, o lou van èstre dins un coucoun fourma entre li grèu terminau. Se n'en trobo generalamen sus li rejit après « courounage » o trasplantacioun d'un souquet. La taio pèr arrari la mato es l'acioun la MAI eficaço.

Podon tambèn èstre :

– Otiorynques : (meno de couroussoun) Li fueio soun rousigado en mie-luno, li tetaire soun mai agarri que li fueio n'auto. Soun d'insèite dóu sòu que mounon long di pège. De bando enviscanto à l'entour dóu pège fan mestié pèr se n'apara.

– Cantarido : es enca d'ouro, mai acò s'aplico en tóuti li fueio de la cimo dis aubre, coumpletamen desplumado. Li cantarido se desplaçon pèr vòu, e li daumage, de cop que i a impourtant, soun souvènti-fès pountuau (lou vòu a chanja d'endré). S'es vertadieramen la piralo dóu jaussemin e qu'après d'agué rebrounda se vei encaro d'outrage, poudès pouvereja un tratamen à baso de bacillus thuringiensis (BT). Mai lou BT es un proudu d'uno eficacita chanjadisso : s'un tèms fre (vènt, plueio...) s'istale après d'un tratamen e uno semana à-de-rèng, soun eficacita es demenido, sara alouro necite de tourna trata.

Enfin, se maugrat tout acò vous sias pas despega de la piralo, poudès usa de la lucho chimico emé de sustanço ativo Lambda cyhalothrine (proudu : Karaté Xpres o Zéon, Lamda c... )

De nouta : aqueste sustanço ativo se pau emplega tambèn pèr s'apara chimicamen de l'armo, mai es enca d'ouro pèr l'emplega pèr aquelo d'aqui.

# Fête de l'Olivier 2007 à Moustiers-Sainte-Marie

## L'olivier, arbre de paix

### Pôle oléicole

- Stands du Groupement,
- Démonstrations de taille, de greffe, conseils techniques,
- Démonstrations culinaires
- Démonstration mini-moulin...
- Promotion de l'huile d'olive AOC de Haute-Provence
- Dégustation des huiles.
- Démonstration de construction de Bancau en pierre sèche.

### Pôle animations culturelles

- Renouveau du CIDOS
- Concours de poèmes.
- Créations de Faïences de Moustiers sur le thème de l'olivier

### Pôle d'animations familiales

- Rallye pédestre
- Danses folkloriques et animations de rue
- Animations pédagogiques
- Expositions : jarres et contenants d'huile ; outils anciens, cartes postales, œuvres originales de faïenciers,
- Films sur l'olivier dans le monde

### Produits de terroir

- Marché des produits
- Apéritif et repas spéciaux



Association Oliviers & Paysages  
Moustiers-Ste-Marie



### Programme

- 9 h 30 Ouverture de la Fête
- 
- 10 h Départ du rallye pédestre dans les oliviers
- 
- 10 h 30 Démonstration de taille
- 
- 11 h 30 Concours d'aïoli
- 
- 11 h 30 - Remise des prix du concours de poèmes  
- Discours officiels et visite des stands
- 
- 12 h 15 Danses folkloriques
- 
- 12 h 30 Apéritif
- 
- 15 h Danses folkloriques
- 
- 15 h Causerie sur l'Olivier par A. Archiloque
- 
- 15 h 30 Démonstration de taille
- 
- 16 h 30 - Prière oecuménique  
- Départ place de l'église du cortège vers le Sanctuaire Notre Dame
- 
- 18 h Apéritif de clôture

JARDINERIE



*Mille & Fils*

ZI Saint-Joseph  
04100 Manosque  
Tél. 04 92 87 74 63

**Gamm vert**

Tout le jardinage, les végétaux  
l'alimentation animale,  
l'engrais et les traitements

**GILLIBERT SARL**

**Motoculture**

ZI Saint-Joseph  
04100 MANOSQUE  
04 92 72 37 27



**GROUPE  
PROVENCE  
SERVICES**

APPROVISIONNEMENT POUR L'AGRICULTURE

**Manosque : 04 92 70 13 30  
Oraison : 04 92 78 60 13  
VALENSOLE : 04 92 74 80 40**

**SERVIMAT**  
**LOCATIONS**

*Vente et réparation de matériel*  
ZI Les Prés Combaux  
Av. de la Libération - 04100 Manosque  
Tél. 04 92 72 12 22

**BIOTEC sarl**

*Amendement organique  
Fumier de mouton*

04300 Saint-Martin-les-Eaux  
Tél. / Fax : 04 92 72 62 34  
Portable : 06 08 06 38 13

**Jardinerie Claude**



Tout pour l'entretien et  
la récolte de vos oliviers  
Sécateurs,  
matériel d'arrosage,  
traitement, amendement...

04700 Oraison - Tél. 04 92 79 89 30



Les 3 derniers dossiers de Olivette Infos ont été consacrés aux éléments majeurs de fertilisation avec la volonté de vous présenter à la fois la complexité des réactions dans le sol et d'autre part de vous proposer des exemples pratiques d'apports d'engrais.

Pour compléter ces 3 dossiers, je vous propose quelques informations sur les éléments minéraux secondaires et les engrais foliaires.

## 👁️ Fonction et importance des éléments minéraux secondaires

	Pour le SOL	Pour les OLIVIERS	Possibilités d'apports
Calcium	Il stabilise l'humus du sol, mais en excès il limite l'absorption du potassium, du magnésium et du fer.	Constituant des parois cellulaires, il participe à la rigidité des tissus, à leur résistance et aux transferts d'éléments. Peu mobile, le calcium ne fait que s'accumuler dans les tissus (la matse est très riche en calcium alors que les jeunes feuilles n'en contiennent presque pas).	Nos sols souffrent presque tous d'un excès de calcium mais pour préserver les équilibres physiologiques, les engrais foliaires qui contiennent du calcium peuvent être intéressants.
Magnésium	L'excès de calcium dans nos sols ou l'apport excessif de potassium entraîne un blocage du magnésium. L'arbre souffre d'une carence alors que le sol en est pourvu.	le magnésium intervient dans de nombreux processus de croissance du végétal, l'assimilation de l'azote et du phosphore et la résistance aux maladies. En cas de carence, le bord des feuilles jaunit.	Apporter régulièrement du magnésium, sous forme de sulfate de magnésium ou Kiésérite pour compenser l'excès de calcium.
Fer	Il a un rôle fondamental pour former l'humus en liant l'argile et la matière organique.	Il intervient surtout dans la photosynthèse, s'il est absent les feuilles jaunissent, l'arbre se développe mal.	Généralement présent dans nos sols. En cas de carence, un apport de sulfate de fer ponctuel rétablit la situation.
ZINC	Utile à des doses infinitésimales aux microorganismes du sol, ils ne participent pas directement à l'organisation du sol.	Il intervient dans la formation du bois, des écorces et la résistance des olives.	En foliaire, en été et à l'automne. Il serait utile contre le brunissement.
Bore		il joue un rôle de premier plan dans la fécondation des fleurs et la nouaison. Il est beaucoup utilisé en encadrement de floraison au moment où les oliviers en ont réellement le plus besoin.	En foliaire, en mai - juin
Silice	Rarement évoquée, la silice est un élément important qui intervient à la fois dans la résistance des plantes aux maladies et aux stress (gel, sécheresses) mais aussi dans la régulation de l'absorption de l'azote et du phosphore. Elle occupe d'ailleurs un rôle de premier plan en biodynamie à la fois vis à vis du sol, des plantes et de leurs relations avec l'atmosphère et les rayonnements solaires.		
Cobalt Cuivre, Manganèse, Soufre ...	sont des oligo-éléments que les oliviers trouvent en quantité suffisante, les carences ne sont pas à craindre, en revanche, l'excès est à surveiller en cas d'apport régulier d'engrais foliaires.		

## 👁️ Les analyses de sol ce qu'elles vous disent

Les résultats d'analyse de sol en laboratoire vous donnent une bonne idée générale de la composition de votre sol. Elles sont un bon outil pour confirmer le diagnostic d'un problème et en particulier d'une carence. Certaines se préoccupent du type de microorganismes présents dans le sol et de leur fonctionnement, elles renseignent alors plus justement sur la capacité du sol à satisfaire les besoins de la plante.

Les analyses de feuilles en revanche, comme une analyse sanguine, nous informent directement sur l'état phy-

siologique de l'arbre à un instant donné. Mais les résultats obtenus peuvent varier fortement à quelques jours d'intervalle.

### Ce qu'elles ne disent pas

Les analyses de sol ne peuvent pas exprimer ce que les racines sont réellement capables de puiser dans le sol : d'une part pour des raisons de méthodes de laboratoire et d'autre part parce que sur nos coteaux secs, l'absence d'eau est toujours le principal facteur limitant.

Pour donner une image : « ce n'est pas parce que l'on sait ce qu'il y a au menu que l'on sait ce qui est réellement avalé ».

## Les engrais foliaires

Les engrais foliaires permettent d'apporter à nos oliviers des éléments directement au niveau des feuilles et de contourner les problèmes ponctuels d'absorption par les racines. Pour de bonnes applications il faut toutefois être suffisamment bien équipé et organisé (surtout pour l'approvisionnement en eau) d'autant que les mélanges avec des produits de traitement sont généralement déconseillés.

SITUATION	CONSEQUENCE	TYPE D'ENGRAIS FOLIAIRES
Sécheresse	Il n'y a pas d'eau dans le sol donc pas de minéralisation et peu d'éléments absorbables par les racines	Engrais foliaires complets
EXEMPLE :	Le printemps est sec, les arbres démarrent mal. Apportez un engrais foliaire soit à base d'algues qui va stimuler naturellement l'arbre (expl : Santalg chez l'UFAB) soit enrichi en N - P - K pour forcer l'alimentation de l'arbre (expl : fertileader 469 chez RAE ou Folia chez PLANTIN)	
Carence identifiée	Il manque un élément au sol ou il est bloqué par d'autres éléments	Engrais foliaire anti-carence pour un effet immédiat. Complétez par des pratiques agronomiques adaptées pour le long terme (voir votre technicien).
EXEMPLE :	Les bordures des feuilles jaunissent régulièrement, les arbres manquent de magnésium. Apportez un engrais foliaire enrichi en magnésium (expl : Foralg Mg chez SAMABIOL) et selon les cas, travaillez le sol / apportez des matières organiques et/ou de la Kiesérite	
Capacité d'absorption racinaire insuffisante	A certains moments les arbres ont des besoins supérieurs aux capacités d'absorption des racines, ils puisent alors dans leurs réserves, mettant en jeu la production de l'année suivante.	Un engrais foliaire spécifique à une date précise limite ce risque.
EXEMPLE :	Les arbres se développent bien mais presque toutes les fleurs coulent chaque année. Apportez un engrais enrichi en Bore de préférence sur une base d'algues, juste avant et juste après la floraison en 2 ou 3 passages (expl : Goemar BM 86)	

Nota : les produits sont cités à titre indicatif, votre revendeur doit pouvoir vous proposer des produits équivalents selon les gammes dont il dispose.

## Conseils d'application

Les engrais foliaires s'appliquent généralement en dehors des périodes de forte chaleur (en été privilégier le soir). Le dosage est variable selon les fabricants, mais mieux vaut travailler avec des concentrations faibles et des volumes d'eau importants (au minimum : 500 à 600 l / ha soit 1 à 2 l par arbre adulte). Plusieurs applications à doses réduites seront toujours plus profitables qu'une seule à forte dose.

Exemples d'engrais foliaires :

Goemar	Crème d'algue enrichie en bore	Meilleure floraison et nouaison	3 l/ha
Ufamer mixte	Jus d'algues	Soutient l'alimentation toute l'année	3 à 5 l/ha
Folia 1	Engrais minéral NPK	Alimentation en cas de sécheresse	3 à 5 l/ha
Phosyn Pentaflo	Base d'algues enrichie en éléments	Alimenter durant la floraison ou début d'été	2,5 l/ha

Dans un prochain numéro nous vous proposerons un grand tableau récapitulatif sur la fertilisation pour vous aider à définir votre fertilisation pour l'an prochain

Alex SICILIANO

## Petites annonces

Nous vous rappelons que les colonnes d'olivettes infos sont ouvertes et gratuites à tout adhérent à jour de sa cotisation voulant passer une annonce à caractère oléicole. Faites nous parvenir cette dernière soit par Email ou par courrier, au plus tôt et avant la fin des mois de janvier, mars, mai, juin, septembre et novembre pour une parution dans le numéro suivant d'Olivette Infos.

Beaux oliviers à choisir dans une olivette des environs des Chabrandes (Valensole). 200 € pièce. Possibilité de chargement. Téléphone : 04 92 78 27 37 (en cas d'absence, laissez un message)





### La biodiversité pour protéger vos oliviers

La biodiversité désigne la diversité des organismes biologiques c'est à dire vivant dans un espace donné (animaux et végétaux). En créant une haie arbustive autour ou à proximité de vos oliviers vous augmentez le nombre d'espèces végétales, et par la même occasion vos chances d'avoir des insectes auxiliaires dans votre verger.

### Installer une haie pour quoi faire ?

Fonction	Remarques
Réservoir à insectes auxiliaires et oiseaux	Choisir des espèces différentes de l'olivier (éviter les lauriers...) Choisir une orientation pour que la haie ne gêne pas les oliviers (plus de 7 m des premiers oliviers et 10 m si la haie est au sud des oliviers).
Réduit l'effet des vents froids.	La haie doit être du côté des vents froids dominants. Attention si la haie est dans le bas, elle risque au contraire de retenir l'air froid dans le verger. A l'abri du vent, les mouches et les maladies s'installent plus facilement.
Limite les dérives de produits entre parcelles ou la progression d'une maladie ou d'un ravageur.	Les espèces choisies doivent avoir un feuillage suffisamment dense et être épaisses.
Limite l'érosion et les ruissellements de terre.	La haie doit être installée perpendiculairement à la pente et une bande enherbée doit être maintenue au pied de cette haie.



Fusain d'Europe - Fruits

### Le choix des espèces

Il s'appuie sur 2 critères principaux :

- 1 - l'adaptation aux conditions locales
- 2 - le rôle que l'on veut faire jouer à la haie.



Galle sur pistacia lentiscus (lentisque)

### Implantation de la haie

La haie doit de préférence être au nord des oliviers et dans tous les cas à une distance telle qu'à aucun moment l'ombre des arbres ne puisse gêner les oliviers. En règle générale une haie doit être à au moins 10 m des oliviers. Les différentes espèces choisies doivent être rassemblées en « bosquets » : 3 ou 4 plants regroupés joueront mieux leur rôle que s'ils sont dispersés.

### Composition de votre haie

Objectif principal	Espèces
Contre la cochenille	Arbre de Judée, le romarin, le fusain d'Europe, le cerisier des oiseaux, le pistachier lentisque et térébinthe, l'asperge sauvage, les chardons panicaud champêtre et la carline, le scolyme
Contre la mouche	Câprier, chêne vert, anagyre, inule visqueuse, les composées en général, jujubier, acacia...
Contre la Teigne	Pruniers (sauvages), pommiers, amandiers, vignes

La technique de la haie « réservoir d'auxiliaires » est maintenant bien reconnue par les scientifiques du monde entier. Appliquée à l'olivier il faut l'adapter afin de ne pas gêner les oliviers (évitez les haies au sud des oliviers) et bornez vous aux essences que l'on retrouve aisément sur nos coteaux secs.